



Municipalité de La Bostonnais

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire publique du conseil municipal de la municipalité de La Bostonnais tenue le 28 mars 2022 à la chapelle du vieux Corbeau, à 9 heures. La rencontre se déroulait sous la présidence de la mairesse Renée Ouellette, les membres du conseil; François Baugée, Daniel Campeau, Guy Laplante, Gilles Lavoie, Guylaine Baillargeon, Julie Gauvin. Madame Isabelle Bouchard directrice générale agit en tant que secrétaire d'Assemblée.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Nomination d'une secrétaire d'Assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Affaires nouvelles
 - 4.1 Avis de motion concernant le règlement 2-22, décrétant l'imposition des différents taux de taxes ou compensations.
 - 4.2 Projet de règlement 2-22 décrétant l'imposition des différents taux de taxes ou compensations pour l'années financière 2022.
5. Période de questions
6. Clôture de l'assemblée
7. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de l'assemblée

Ouverture de l'assemblée à 9 h11

Il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie

Appuyé par le conseiller Daniel Campeau

2. Nomination d'une secrétaire d'assemblée

Madame Isabelle Bouchard agit en tant que secrétaire d'assemblée.

Il est proposé par la conseillère Julie Gauvin
Appuyé par le conseiller Daniel Campeau

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Renée Ouellette procède à la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par la conseillère Julie Gauvin
Appuyé par le conseiller Gilles Lavoie

4. Affaires nouvelles

4.1 Avis de motion et dépôt de projet d'un règlement sur les taux de taxes, tarifications et compensations pour l'année financière 2022 de la Municipalité de la Bostonnais

Monsieur Daniel Campeau, conseiller, donne l'AVIS DE MOTION, avec présentation du projet de règlement 2-22 sur les taux de taxes, tarifications et compensations, qu'à une séance ultérieure, il sera présenté un règlement sur les taux de taxes, tarifications et compensations pour l'année financière 2022 de la Municipalité de la Bostonnais.

Fait, donné et signé à la Bostonnais le 28 mars 2022.

Accepté à l'unanimité par la majorité des membres du conseils.

5. Période de questions

6 Clôture de l'assemblée

L'ordre du jour étant écoulé, on peut clore l'assemblée

Il est proposé par le conseiller Daniel Campeau
Appuyé par le conseiller Gilles Lavoie

7 Levée de l'assemblée

Il est proposé par le conseiller Daniel Campeau
Appuyé par le conseiller Gilles Lavoie
Et résolu unanimement

Que l'assemblée soit levée à 9 h26

Renée Ouellette

Renée Ouellette
Mairesse



Isabelle Bouchard
Directrice générale et
greffière-trésorière